

Restauration en fond de vallée d'un ruisseau à truite fario, la Menuse



Une Fédération de pêche, c'est quoi?

La Fédération de la Vienne pour la pêche et la protection du milieu aquatique est une association à but non lucratif (loi 1901).

La FDAAPPMA est un établissement au caractère d'utilité publique et agréé au titre de la protection de l'environnement.

Objectifs :

- la protection des milieux aquatiques et de la ressource piscicole,
- la promotion et le développement du loisir pêche.

Une équipe de 5 salariés permet d'assurer ces missions.

31 Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Vienne (AAPPMA).

15 886 pêcheurs dans la Vienne en 2018.



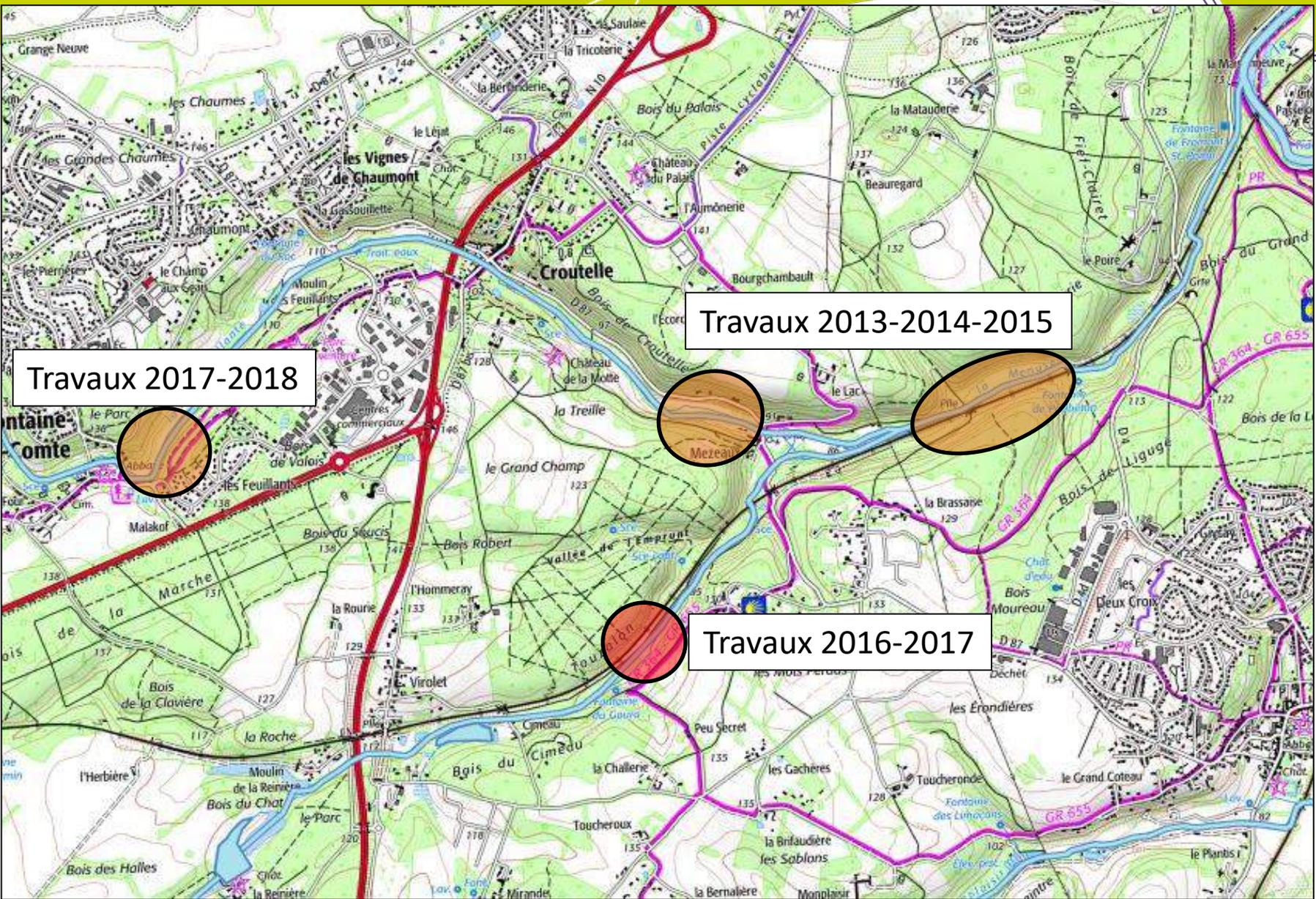
Actions en faveur des ruisseaux

La FDAAPPMA réalise:

- suivi des populations piscicoles et astacicoles en tête des bassins versants
- expertise technique pour les maîtres d'ouvrages potentiels (LGV SEA, CD86...)
- travaux de restauration morphologique



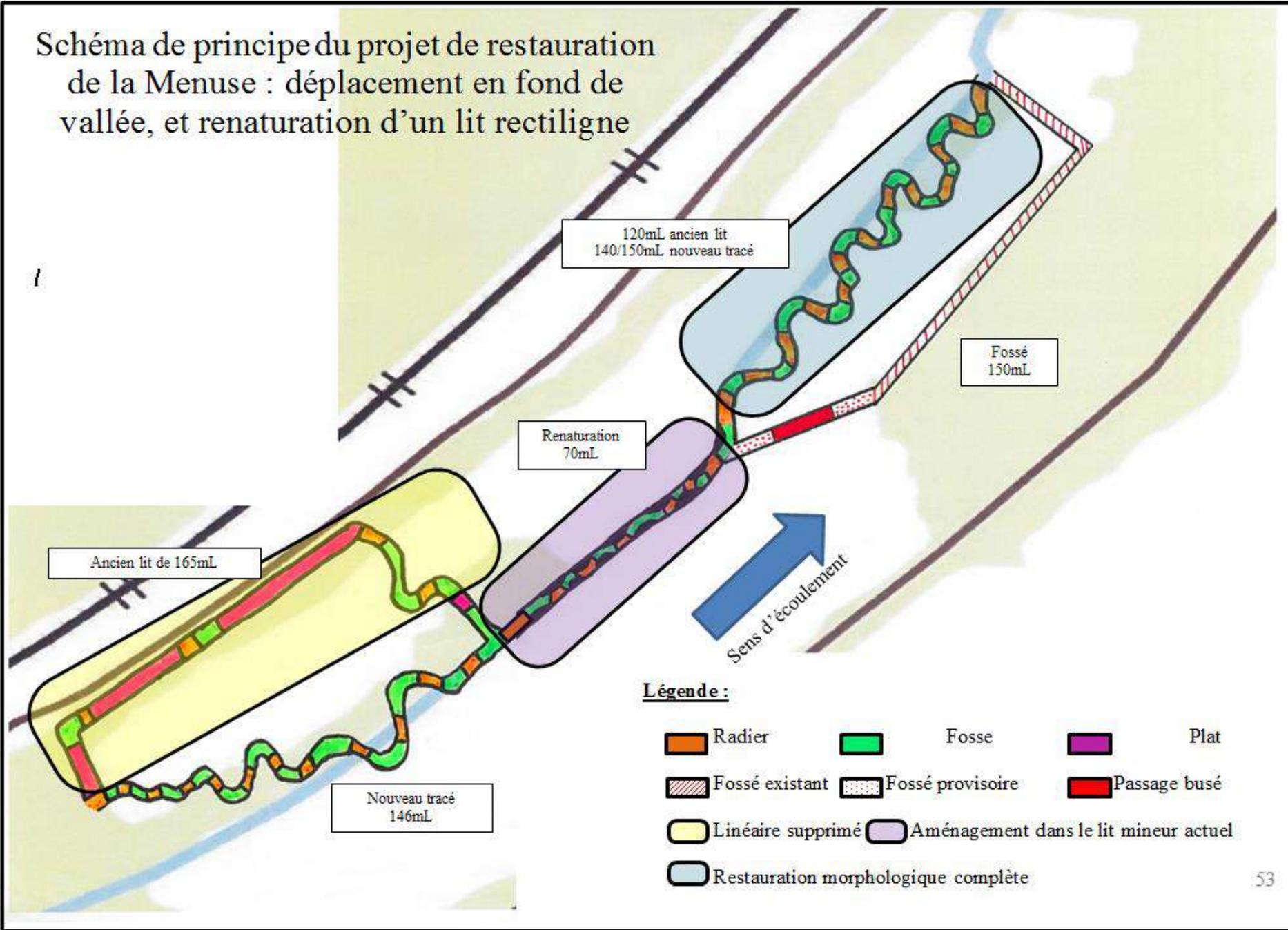
Localisation des travaux de la fédération sur le bassin versant de la Menuse:



Acquisition d'une parcelle de 3ha par la FDAAPPMA86 en 2016



Schéma de principe du projet de restauration de la Menuse : déplacement en fond de vallée, et renaturation d'un lit rectiligne



Dossier loi sur l'eau: procédure actuelle longue pour de la restauration...




FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

Année 2017

Dossier de régularisation administrative suite à la mise
en demeure de la Fédération Départementale de Pêche
et Protection du Milieu Aquatique de la Vienne, arrêté
préfectoral N° 2016/DDT/SEB du 12 septembre
2016

Restauration morphologique

Dossier d'autorisation unique pour les ouvrages,
Travaux, et Aménagements de la Vienne et
dérégulation espèce



La Menuise restaurée en 2016

Fédération Départementale des Associations Agréées de la Pêche et Protection du Milieu Aquatique de la Vienne
4 rue Caroline Aigle,
86000 Poitiers













Mise en eau progressivement pour éviter la rupture d'écoulement et le lessivage du sol



Aucun impact sédimentaire



Grille en maille de 5mm en amont et aval pour empêcher la colonisation des espèces.
Problématique: nécessite un entretien régulier.

Marquage au sol des aménagements à réaliser.





Terre régalée de part et d'autre du nouveau tracé.



Argile = étanchéité

Eau = fond de vallée









Inclinaison de la berge volontaire en prévision de l'érosion naturelle



Mise au propre du chantier à faire.



Fin du chantier en 5 jours





Pousse du Ray-Grass

23 / 11 / 2016



Erosion des berges en cours

Coloration des matériaux immergés



Repousse des souches ancrées en berge



Evolution des aménagements: fonctionnement optimal des radiers







150 boutures d'aulne, frêne, noisetier, saule blanc

Suivi frayère à truite fario un an après travaux





Impact naturel important des chevreuils,
nécessiter de planter en conséquence

Suivi biologique par pêche électrique: Indice Poisson Rivière



Principe de l'IPR

Evaluer **l'état écologique** des cours d'eau en **comparant** la composition et la structure d'un peuplement de **poissons échantillonné** dans une station donnée à la composition et à la structure théorique d'un **peuplement de référence** (cf. CSP, *De Billy*, 2006).

Ce peuplement de référence est estimé à partir de modèles statistiques qui prennent en compte 9 paramètres mésologiques responsables des variations spatiales des peuplements piscicoles dans les milieux naturels.

9 paramètres :

- l'unité hydrologique (8 en France) à laquelle le ruisseau appartient ;
- la surface du bassin versant ;
- la distance à la source ;
- l'altitude de la station ;
- la température moyenne de l'air en juillet ;
- la température moyenne de l'air en janvier ;
- la pente longitudinale du cours d'eau ;
- la largeur moyenne de la section mouillée au moment de la pêche ;
- la profondeur moyenne de la station au moment de la pêche.



Classe de l'IPR

Score de l'IPR	Classe	Signification (exemple d'interprétation)
≤ 7	excellente	La situation est comparable à la meilleure situation attendue. Toutes les espèces typiques du milieu y sont représentées, y compris les plus intolérantes. La composition trophique est stable.
] 7 - 16]	bonne	La richesse est légèrement inférieure à celle attendue du fait de la disparition des espèces les plus intolérantes. Quelques espèces ont une abondance réduite. La structure trophique montre des signes de déséquilibre.
] 16 - 25]	médiocre	Le peuplement ayant perdu ses espèces intolérantes montre des signes d'instabilité (abondance excessive d'espèces généralistes, structure trophique déséquilibrée).
] 26 - 36]	mauvaise	Le peuplement est dominé par des espèces tolérantes et/ou omnivores et présente peu d'espèces piscivores et/ou invertivores. La richesse spécifique est faible. L'abondance est généralement réduite.
> 36	très mauvaise	Peu d'espèces sont présentes et pour la plupart sont tolérantes. L'abondance est réduite ou l'échantillonnage est sans capture de poisson. Il s'agit du stade de dégradation ultime.



PÊCHE AVANT TRAVAUX			
ESPECES	EFFECTIF	CLASSE DE TAILLE EN MM	IPR
CHABOT	112	40-75	BON
CHEVESNE	4	85-152	
VAIRON	1	81	
TRUITE FARIO	3	115-135	

PÊCHE APRES TRAVAUX année 2018			
ESPECES	EFFECTIF	CLASSE DE TAILLE EN MM	IPR
CHABOT	150	25-90	Médiocre
CHEVESNE	11	92-209	
GARDON	23	60-99	
GOUJON	6	105-125	
PERCHE COMMUNE	1	124	
VAIRON	4	69-85	
TRUITE FARIO	6	95-305	

Un potentiel salmonicole sauvage



Un potentiel salmonicole sauvage



Indicateurs de la réussite des aménagements



- 1.400 km restauré en faveur de la truite fario,
- 122 hommes/jours et aide importante des bénévoles lors des pêches de sauvetage,
- 107 720€ investis par la Fédération,
- Partenariat important avec le Conseil départemental de la Vienne, et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Restauration du ruisseau « la Menuse »

Années 1980 : Dysfonctionnement de la station d'épuration de Fontaine le Comte lié à l'augmentation de la population.
- Disparition des habitats piscicoles et des zones de reproduction de la truite fario et de ses espèces accompagnatrices (chabot, loche, vairon).

Fin 2009 : Raccordement du réseau d'assainissement de Fontaine le Comte à la nouvelle station d'épuration de Poitiers.

2013 : La Fédération de pêche de la Vienne, en concertation avec les propriétaires riverains, les acteurs locaux et les partenaires financiers, décide de restaurer le ruisseau.

Sept 2014 : Création de fosses, de méandres et de zones de courant appelées radiers à l'aide des bénévoles afin de restaurer les habitats piscicoles.

Sept 2015 : Prolongement du linéaire restauré et aménagement de plusieurs zones de reproduction en aval de la zone déjà renaturée.

Avant travaux

Après travaux

Chabot

Truite fario

Conseil Général Vienne | Agence de l'eau Loire-Bretagne | A.A. SEMA 85ème POITEVIN | Mutuelle de Poitiers Assurances | LEIGUSE

06 49 92 66 66 - mail : contact@peche85.fr - site : www.peche85.fr



Une communication nationale à l'ensemble des FDAAPPMA de France, réseaux sociaux, journaux locaux...

[communication Menuse](#)

Merci de votre attention